

2008-11-03 Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du conseil de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 3 novembre 2008 à 20h00 sous la présidence du maire Gilles Perron.

Sont également présents, les membres du conseil, Sylvain Côté, Philippe Verly, André Therrien, Richard Boucher, Patrick Bernier, Lorenzo Bergeron, Alain Sasseville, inspecteur municipal ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière Lucie Camiré.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres du conseil et à toutes les personnes présentes.

2. RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, l'assemblée est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

2008-11-193 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Attendu que chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par la secrétaire;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Bernier

Que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Proposition adoptée

2008-11-194 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL D'OCTOBRE 2008

Attendu que tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 octobre 2008;

Attendu que quatre membres du conseil renoncent à l'envoi du procès-verbal en version papier et acceptent de le recevoir par courriel;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Bergeron

D'adopter le procès-verbal du 6 octobre 2008 tel que reçu.

Proposition adoptée

5. 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Michel Maurice informe les membres du conseil qu'il est allé au parc du Rang 12 avec l'inspecteur cet après-midi. Il a constaté qu'il y a beaucoup de construction sur le terrain d'Hydro-Québec et demande si le tout est évalué. Il lui est répondu que les équipements ne peuvent être facturés mais que les bâtiments le sont. Est-ce qu'ils demandent des permis lorsqu'ils font des nouvelles constructions? Ils n'ont pas l'obligation d'en demander mais ils collaborent bien. Lorsque l'évaluateur passe sur le terrain pour la confection d'un nouveau rôle (environ aux 7 à 9 ans) il évaluera les bâtiments et constatera les changements s'il y en a.

6. CORRESPONDANCE

2008-11-195 3. ADHÉSION 2008-2009 À LA CHAMBRE DE COMMERCE DE WINDSOR

Il est proposé par le conseiller Boucher
Appuyé par le conseiller Bernier

De payer notre adhésion 2008-2009 au montant de 90,30\$ à la Chambre de Commerce de Windsor.

Proposition adoptée

2008-11-196 4. MRC - ADHÉSION À L'ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE POUR L'ANNÉE 2009

Attendu que la MRC le Val-Saint-François offre une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009;

Attendu que la municipalité de Val-Joli a reçu une proposition pour la réalisation de la révision et/ou de dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographique;

Attendu que la municipalité de Val-Joli désire participer à cette entente aux conditions suivantes;

- Ressource rédaction et support conseil : 50\$/h
- Ressource cartographie et support technique : 30\$/h

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Bernier

Que la municipalité de Val-Joli adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnés.

Que la municipalité de Val-Joli réserve un montant de 1370\$ pour l'année 2009 selon la répartition suivante : 25 heures pour la ressource rédaction et support conseil et 4 heures pour la ressource cartographique et support technique.

Proposition adoptée

2008-11-197 5. RENOUELEMENT À L'ABONNEMENT AU PORTAIL QUÉBEC MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2009

Il est proposé par le conseiller Boucher
Appuyé par le conseiller Bernier

De procéder au renouvellement pour notre abonnement au portail Québec Municipal pour l'année 2009 au montant de 310,41\$.

Proposition adoptée

2008-11-197 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De déposer aux archives la correspondance qui a fait l'objet d'une résolution.

Proposition adoptée

2008-11-198 7. ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale et secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer à chaque membre du conseil;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Verly

Que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil, soient acceptés et\ou payés à savoir :

SALAIRES

Les chèques salaires pour la période du 1^{er} au 31 octobre 2008 représentent un total de 9 137,40\$.

CHÈQUES FOURNISSEURS

COMPTES À PAYER DU 7 OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE 2008

Chèques émis (du 7 octobre 2008 au 2 novembre 2008) *Sommaire par No déboursés*

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
200800479 (I)		2008-10-07	369	BERGERON LORENZO	CONGRÈS 2008 À QUÉBEC	139,85 \$
200800480 (I)		2008-10-07	697	CLDE DE LA MRC VAL-SAINT-	GALA MÉRITE DES ENTREPRISES	75,00 \$
200800481 (I)		2008-10-07	738	OPÉRATION NEZ ROUGE	COTISATION 2008	100,81 \$
200800482 (I)		2008-10-07	61	FQM (FÉDÉRATION QUÉB.	TOURNÉE IMPOSITION DE DROITS	112,88 \$
200800483 (I)		2008-10-08	644	POSTES Canada	25 ROULEAUX DE TIMBRES À ,52C + 1 R	1 532,28 \$
200800488 (I)		2008-11-01	723	AXION	NOVEMBRE ET DÉCEMBRE 2008	139,41 \$
200800489 (I)		2008-10-27	743	LACASSE PIER	SEMAINE PATROUILLE 20-24 OCT. 08	75,00 \$

Total des chèques **2 175,23 \$**

COMPTES À PAYER EN DATE DU 3 NOVEMBRE 2008

Chèques émis (du 3 novembre 2008 au 3 novembre 2008) *Sommaire par No déboursés*

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
200800490 (I)		2008-11-03	4	Bell Canada	OCTOBRE 2008	153,52 \$
200800491 (I)		2008-11-03	7	CAMIRÉ LUCIE	DEPL OCTOBRE 2008	156,50 \$
200800492 (I)		2008-11-03	14	COOP DES CANTONS	Peinture équipement neige	118,85 \$
200800493 (I)		2008-11-03	35	Location Windsor	NO CIVIQUE 559 ROUTE 143	64,02 \$
200800494 (I)		2008-11-03	39	RÉGIE INTER SIRWINDSOR	CAMION CITERNE FEU R PATERSON	620,28 \$
200800495 (I)		2008-11-03	42	EXCAVATION J.G. NAULT INC.	RÉSERVOIR D'EAU ROUTE 143	1 382,73 \$
200800496 (I)		2008-11-03	49	PUBLICATIONS CCH LTÉE	RENOUVELLEMENT CODE MUNICIPALES	203,70 \$

200800498 (I)	2008-11-03	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	Peinture équipement neige	232,71 \$
200800499 (I)	2008-11-03	94	GABRIEL COUTURE ET FILS LTEEPONCEAU		684,68 \$
200800500 (I)	2008-11-03	109	LIGNE ELECTRIQUE F.J.S. INC	réparer éclairage rue défectueux	271,98 \$
200800501 (I)	2008-11-03	147	LES EDITIONS JURIDIQUES FD	ABONNEMENT NOV. 2008 A NOV. 2009	52,45 \$
200800502 (I)	2008-11-03	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	CHANGER PARE-BRISE 10 ROUES	169,19 \$
200800503 (I)	2008-11-03	365	SOCIÉTÉ DE GESTION MATIÈRES	Septembre	3 166,08 \$
200800504 (I)	2008-11-03	527	SASSEVILLE ALAIN	DEPL OCT 2008	139,50 \$
200800505 (I)	2008-11-03	580	MUNICIPALITÉ DE STOKE	INTERVENANTE EN LOISIRS 2008	5 286,00 \$
200800506 (I)	2008-11-03	638	FONDS DE L'INFORMATION	7 MUTATIONS D'OCTOBRE 2008	21,00 \$
200800507 (I)	2008-11-03	645	LES CONSTRUCTIONS MAURICE	ABRASIFS D'HIVER 928 620 TM	4 035,49 \$
200800508 (I)	2008-11-03	652	CQ WINDSOR # 6892	Fusil peinturer équipement neige	396,94 \$
200800509 (I)	2008-11-03	673	SEAO - CONSTRUCTO	APPEL D'OFFRES ORDURES	56,44 \$
200800510 (I)	2008-11-03	678	SANI ESTRIE INC	OCTOBRE 2008	4 225,52 \$
200800511 (I)	2008-11-03	768	G.G. LAROCHE EXCAVATION	TRAVAUX RANG 10	44 698,25 \$
200800512 (I)	2008-11-03	774	BETON ROYAL	BÉTON RÉSERVOIR D'EAU ROUTE143	242,68 \$
200800513 (I)	2008-11-03	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	ESSENCE OCTOBRE 2008	197,00 \$
200800514 (I)	2008-11-03	802	COTE MELANIE	2E VERSEMENT CLOTURE RANG 12	362,50 \$
200800515 (I)	2008-11-03	804	TRANSPORT MICHEL MARCOTTE	TRANSPORT ABRASIF POUR L'HIVER	2 034,00 \$
200800516 (I)	2008-11-03	809	CHAMPOUX YVES	PATROUILLE 26 OCT AU 1ER NOVEMBRE	75,00 \$
200800517 (I)	2008-11-03	810	APSAM	FORMATION À ASBESTOS ESPACE CLOS	20,00 \$

Total des chèques

69 067,01 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

N° chèque	Date	N° fourn.	Nom	S/Source I/Inverse	Montant chèque
200800497	2008-11-03	59	TRANS-APPEL INC.	S	4 663,12 \$
200800518	2008-11-03	59	TRANS-APPEL INC.	I	4 663,12 \$

Proposition adoptée

2008-11-200 9. ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES

Attendu que les membres du conseil ont analysé les besoins de la municipalité en équipement et qu'il devenait urgent de procéder à l'achat d'un nouveau camion pour remplacer le camion 6 roues 1987;

Attendu que l'inspecteur a préparé un devis et est allé en appel d'offres électronique le 16 octobre dernier;

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 30 octobre dernier, qu'une seule soumission a été reçue et que l'inspecteur en a vérifié la conformité;

Il est proposé par le conseiller Côté
Appuyé par le conseiller Therrien

D'accepter la soumission reçue le 21 octobre 2008 de Les Camions Inter-Estrie (1991) Inc pour la fourniture d'un camion 10 roues 2009 de marque International tel que décrit dans le devis technique joint à la soumission. Le devis et la soumission font partie intégrante de cette résolution comme s'ils y étaient reproduits au long. Le prix d'achat est de 126 702,18\$ taxes incluses. Une première partie du camion sera payée à même le fond de roulement pour un montant de 70 000\$. Le fond de roulement sera remboursé sur cinq ans, soit un montant de 16 000\$ par année à compter de 2009. La différence du montant soit 51 089,68\$, puisque nous déduisons le montant de la TPS qui sera réclamée, sera payé à même le surplus accumulé.

Proposition adoptée

10. AFFAIRES NON TERMINÉES

2008-11-201 RÉCLAMATION DE LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Bernier

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Rouillard (excavation et rechargement d'une partie de la rue) et sur les rue De Bellevue et St-Amant (asphaltage de l'intersection des rues près de la route 143 pour une longueur de 100 pieds) pour un montant subventionné de 14 000\$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

Proposition adoptée

11. VARIA

2008-11-202 11.1 NOMINATION DE LA SECRÉTAIRE POUR SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par le conseiller Bernier
Appuyé par le conseiller Verly

De changer le titre de la secrétaire en secrétaire-trésorière adjointe pour permettre une plus grande facilité de signature de documents pour la municipalité.

Proposition adoptée

2008-11-203 11.2 ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2009

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaire pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par le conseiller Verly
Appuyé par le conseiller Côté

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2009, qui se tiendront aux jours et dates suivantes et qui débiteront à 20h :

- | | |
|---------------------|----------------------------|
| • Lundi 5 janvier | lundi 2 février |
| • Lundi 2 mars | lundi 6 avril |
| • Lundi 4 mai | lundi 1 ^{er} juin |
| • Lundi 6 juillet | lundi 3 août |
| • Mardi 8 septembre | lundi 5 octobre |
| • Lundi 9 novembre | lundi 7 décembre |

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Proposition adoptée

11.3 ADOPTION DU BUDGET 2009 – RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION POUR UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Tous les membres du conseil étant présents, la directrice générale/secrétaire-trésorière les informent que la séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2009 se tiendra le 1^{er} décembre 2008 à 19h30. Ils renoncent donc à l'avis de convocation pour cette séance.

2008-11-204 11.4 MANDAT À NOS PROCUREURS POUR DEUX CONSTATS

Il est proposé par le conseiller Therrien
Appuyé par le conseiller Bergeron

De mandater nos procureurs Martel, Brassard, Doyon pour nous représenter à la cour municipale le 4 novembre prochain pour les deux constats qui y seront présentés.

Proposition adoptée

TOUR DE TABLE

Le conseiller Côté demande à l'inspecteur le résultat de sa visite avec Monsieur Michel Maurice concernant la possibilité qu'un sentier du parc du Rang 12 ait été construit sur une partie du terrain de Monsieur Maurice. Il est confirmé que le sentier déborde sur le terrain de celui-ci. Il est demandé à Monsieur Maurice quelles sont ses intentions à ce sujet. Il nous répond qu'à cause des responsabilités en assurances, il demande le déplacement du sentier ce qui représente une largeur d'environ 15 pieds pour 50 pieds de long. Il est donc convenu que la municipalité procédera au déplacement de la portion de sentier qui touche la propriété de Monsieur Maurice dans les meilleurs délais. Si la température le permet, ce pourrait être cet automne sinon ce sera fait tôt au printemps.

Le conseiller Verly donne un compte rendu de ses deux dernières rencontres à Trans-Appel concernant le budget 2009. Il y aura une augmentation du montant de notre quote part pour 2009. Le montant à payer sera de 4663,12\$.

Également Monsieur Verly demande si quelque chose a été fait concernant le fait d'afficher une photo de Christian Savoie, homme fort qui habite le territoire de la municipalité. Le maire rencontrera Monsieur Verly pour en discuter.

Le conseiller Therrien aimerait que le conseil fasse parvenir une résolution à la FQM pour leur dire que les délais étaient trop courts entre l'adoption de la loi et la date du 1^{er} janvier 2009 nous obligeant à facturer les exploitants de carrières et sablières.

Il aurait aimé que nous ayons le choix et non l'obligation d'appliquer cette loi. Après discussion, il est convenu de préparer un libellé de résolution pour la séance de décembre qui sera présenté au conseil pour adoption. Monsieur Therrien est allé au Rang 10 pour voir les travaux de réfection et dit que c'est mieux mais qu'il y a quelques petits trous à corriger.

Le conseiller Boucher a assisté à la rencontre des Loisirs à Windsor pour les demandes de subventions des organismes. Il y a eu du bon travail de fait mais il demande de nouvelles discussions sur le montant du curling. Il se dit mal à l'aise avec la demande faite par la ville pour le montant à payer pour le curling. Il est d'accord pour le reste de la facture mais que nous devrions demander une rencontre pour rediscuter sur le montant ajouté à la dernière rencontre pour le curling.

Pour ce qui est du service des incendies, il y a présentement des négociations avec le personnel.

Monsieur le maire a assisté au Gala Mérite des entreprises du Val-Saint-François et que la municipalité de Val-Joli était très bien représenté puisque deux entreprises de notre territoire étaient finalistes soit la Ferme Normandin Gyvie et Baultar Techno. Une lettre de félicitations leur sera envoyée.

DOSSIER MRC

Discussion sur l'avancement des travaux du site d'enfouissement et que tout devrait être prêt dans les délais pour l'ouverture du LET.

Concernant le dossier SQ, les demandes de la MRC ont été refusées dans l'immédiat (demande d'ajout de policier et quart de travail de 12 heures). Monsieur le maire a suggéré à la MRC d'aller sur la place publique pour faire bouger les choses et qu'il en reparlera à la séance de décembre.

Concernant la municipalité, Monsieur le maire précise que nous avons fait des travaux d'ampleur sur le réseau routier, qu'un réservoir d'eau pour le service d'incendie a été enfoui et que le 2^e devrait l'être cette semaine. Le troisième sera installé au Rang 10 à la Ferme Chapdelainière et que nous essaierons d'accélérer le processus chez le notaire et que si la température le permet, il sera installé dès cet automne sinon tôt au printemps.

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune intervention

2008-11-205 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Bergeron

De lever cette séance à 21h15. La prochaine séance ordinaire se tiendra le 1^{er} décembre 2008 à 20h00 mais elle sera précédée par une séance extraordinaire pour l'adoption du budget 2009 à 19h30.

Proposition adoptée

Gilles Perron
Maire

Lucie Camiré
directrice générale et
secrétaire-trésorière

**RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES
RÉSOLUTIONS**

Je soussigné, Gilles Perron, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions

Gilles Perron, maire